

## REUNION DU 1 OCTOBRE 2019

**Excusés :** J. BORDES - D. MARTIN-GANS - F.LABROUCHE    **Secrétaire :** P. MIVIELLE

**Compte rendu de la réunion du 22 Juillet 2019 :** après lecture ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

**Parcelle ZE 73 :** le maire informe le conseil que le propriétaire a fait part de son intention de vendre cette parcelle et qu'il en fait la proposition à la commune. Il ressort du débat une position de principe favorable, confirmant la volonté de la commune précédemment affichée à travers la prise du droit de préemption. Il est convenu de demander une offre écrite précisant le prix de vente.

**Ressources Humaines : Avancement de grade du personnel :** Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, organisme en charge du suivi de carrière du personnel, nous informe que 2 agents réunissent les conditions d'accès au grade supérieur. Ces changements de grade concernent l'agent d'entretien et la secrétaire qui passeraient respectivement :

- D'Adjoint Technique à Adjoint Technique principal de 2<sup>o</sup> classe.
- Rédacteur principal de 2<sup>o</sup> classe à Rédacteur principal de 1<sup>o</sup> classe.

Il appartient à l'assemblée délibérante de créer ces postes au tableau des effectifs, puis de supprimer les anciens postes devenus vacants. Le conseil valide ces créations de poste.

**Voirie : Réfection fossés :** Hélène CLERDAN présente les travaux à réaliser sur les fossés et collecteurs et le devis correspondant de l'entreprise SILOMI :

- Collecteur du CR 8, de la VC 5 à la RD 224, puis vers le Nauton.
- Fossé de la VC 5 aux Haliés.
- Collecteur du CR 11 au Bois Majou.

Le devis s'élève à un montant maximum de 8 445.00 € ht, ce montant pouvant être inférieur en fonction des possibilités d'étendre la terre sur les parcelles riveraines ou de la nécessité de les évacuer. Le conseil valide ce devis.

**Point sur sujets en cours :** le maire demande le niveau d'avancement des sujets suivants :

- **Le logement presbytère :** C. SANQUER expose les difficultés à trouver un logement social correspondant aux besoins de la locataire du presbytère. Même si les garanties ont été données à la locataire pour la maintenir dans les lieux au-delà du bail qui s'achève en fin d'année, il convient de poursuivre les recherches en lien avec elle.
- **Site Internet :** Bernard PLAT et Patricia MIVIELLE ont travaillé sur l'arborescence et ont repris contact avec le correspondant de Gironde Numérique afin de commencer à alimenter la version « Test ».
- **L'Epicierie :** la Commission reste dans l'attente du compte rendu annuel prévu au contrat de location.

**Informations / Questions diverses :**

- **Société de Chasse :** l'ACCA compte parmi ses membres un nouveau piégeur agréé, en la personne de François LABROUCHE. Le maire souligne le travail effectué par cette société en faveur de la régulation des nuisibles et donc du maintien des espèces à protéger.
- **Médiathèque :** Catherine SANQUER fait part de la modification de l'horaire de fermeture du mardi, 18h00 au lieu de 18h30, ce créneau de fin d'après-midi n'étant pas fréquenté par les usagers.

La séance est levée à 22h55.